

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Nouvelle présidente au Comité des usagers



Beauceville, le 9 décembre 2010 – Madame Jacynthe Poulin accède à la présidence du Comité des usagers du Centre de santé et de services sociaux de Beauce (CSSSB). Celle-ci succède à monsieur Jean-Yves Boily qui a quitté ses fonctions de président pour assumer la vice-présidence de ce comité dont l'un des principaux mandats est de promouvoir les droits et responsabilités des usagers de l'établissement.

La directrice générale du Centre de santé et de services sociaux de Beauce, madame Huguette Giroux tient à exprimer ses meilleurs vœux à madame Poulin pour que cette expérience soit des plus intéressantes et enrichissantes. Elle a commenté que madame Poulin était une candidate de choix pour présider ce comité puisqu'elle connaît bien le réseau de la santé et des services sociaux, pour y avoir mené sa carrière de soignante, et parce qu'elle démontre une grande capacité d'écoute et d'action.

Madame Giroux a par ailleurs tenu à saluer et à remercier monsieur Boily pour son engagement à titre de président du Comité des usagers et pour toute l'énergie déployée à la promotion des droits et obligations des usagers du réseau de la santé et des services sociaux.

À propos du CSSSB

Le Centre de santé et de services sociaux de Beauce est un établissement public qui offre des services de santé et des services sociaux à la population des MRC Beauce-Sartigan et de Robert-Cliche. Il offre aussi certains services de santé spécialisés et surspécialisés à la population des Etchemins. La qualité de ses soins et services est reconnue par Agrément Canada. Il regroupe l'Hôpital de Saint-Georges, les CLSC de Saint-Georges, La Guadeloupe, Saint-Gédéon-de-Beauce, Beauceville et Saint-Joseph-de-Beauce, ainsi que les centres d'hébergement de Saint-Georges, secteurs Est et Ouest, et de Beauceville. Près de 2000 personnes, employés, médecins ou bénévoles, assurent les services dans ces installations et dans la communauté.

À propos du Comité des usagers

Au Québec, la Loi prévoit que chaque établissement de santé mette en place un Comité des usagers pour faire connaître les droits et les responsabilités des usagers, promouvoir l'amélioration de la qualité des conditions de vie de ceux-ci, défendre les droits et intérêts collectifs des usagers et accompagner au besoin une personne dans une démarche de plainte. Le Comité des usagers du CSSSB compte huit membres qui travaillent bénévolement. Pour en savoir davantage sur le comité, consultez le www.csssbeauce.qc.ca en cliquant sur l'onglet *Profil*. Pour joindre le Comité, composez le 418 774-3304, poste 2575.

-30-

Source : Service des communications
CSSSB
Tél. : 418 774-3304, poste 3506